



Le Baromètre Entreprises du secteur cadre de vie-technique présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.

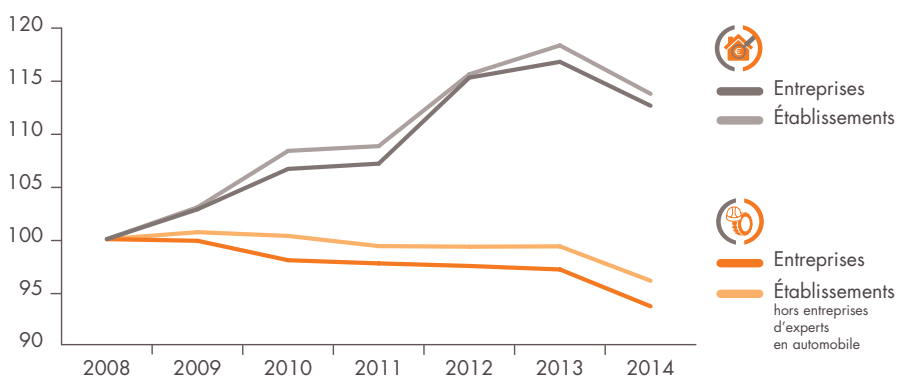
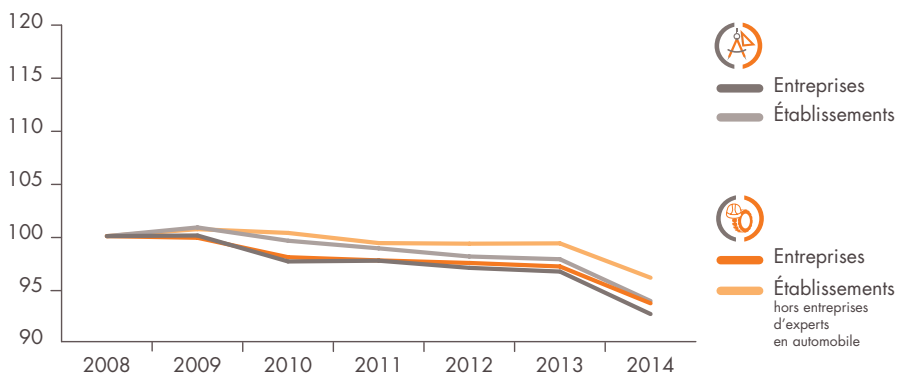


ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES DIFFÉRENCIÉES

Prises dans leur ensemble, les entreprises employeuses du secteur du cadre de vie-technique sont moins nombreuses qu'en 2008 (- 6,4%). C'est aussi le cas pour les établissements employeurs (- 3,9%).

Alors que l'effectif des structures employeuses décroît dans la branche des entreprises d'architectures, celui des entreprises d'économistes de la construction connaît une tendance inverse. Pour ces dernières, un repli du rythme de croissance est observé sur 2014.

Entreprises et établissements employeurs : évolution annuelle 2008-2014 (base 100 en 2008)



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes
de la construction



Entreprises d'experts
en automobile

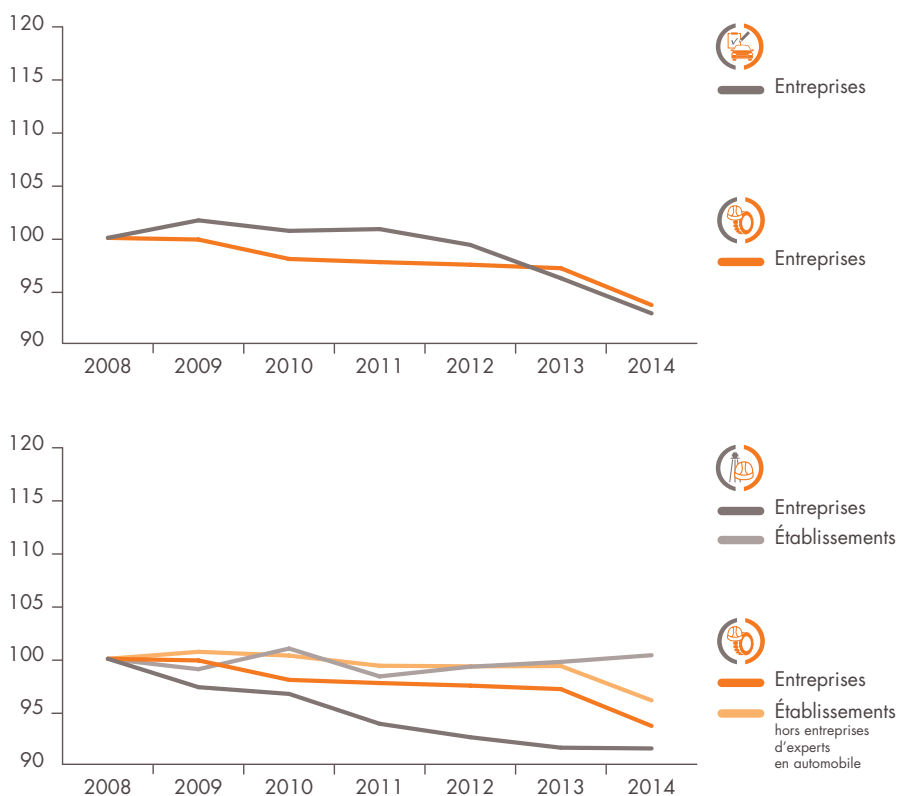


Cabinets de géomètres-experts,
géomètres-topographes,
photogrammètres et experts
fonciers



ÉVOLUTIONS STRUCTURELLES DIFFÉRENCIÉES

Un accroissement de la taille des entreprises employeuses est à l'œuvre dans la branche des géomètres-experts et géomètres-topographes car le nombre d'entreprises diminue continûment, -8,5 % en 2014, alors que le nombre d'établissements reste plutôt stable, +0,3 %.



Données au 01/01, indisponibles pour les établissements de la branche des entreprises d'experts en automobile.
Sources : Actalians 2009-2015, Insee 2009-2015.



Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

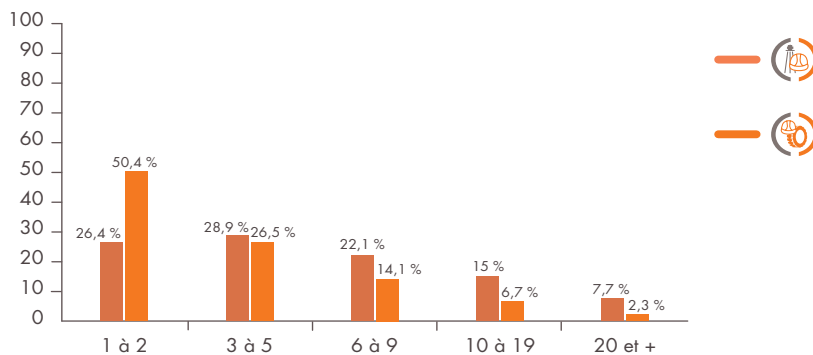
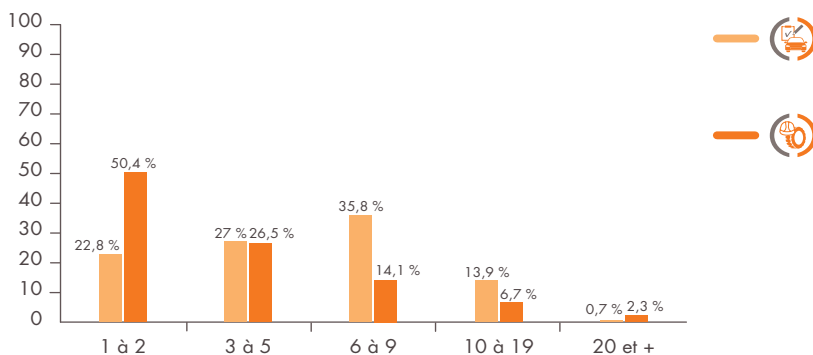
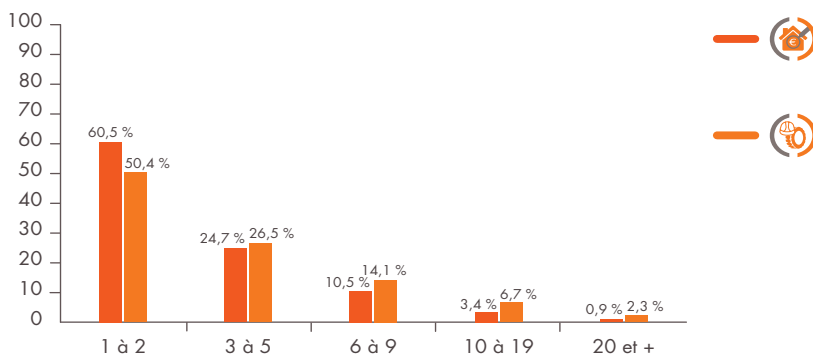
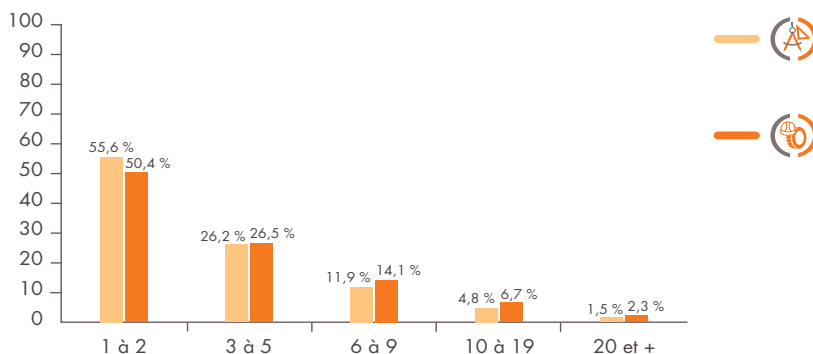
Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.



ENTREPRISES GÉNÉRATRICES DE UN À CINQ EMPLOI ETP

Les entreprises d'architecture et les entreprises d'économistes de la construction génèrent majoritairement de un à deux ETP (emplois en équivalent temps plein). Dans les branches des cabinets de géomètres-experts et géomètres-topographes, et des entreprises d'experts en automobile, le volume d'emploi ETP est plus important. Plus de la moitié de leurs entreprises comptent ainsi de trois à neuf emplois ETP. 22,8 % des entreprises de la branche des entreprises d'experts en automobile génèrent un à deux emplois en équivalent temps plein. Cette proportion atteint 50,4 % pour l'ensemble du secteur.

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois en ETP-équivalent temps plein)



Données au 31/12/2014, nombre d'emploi en ETP. Sources : Actalians, 2015.

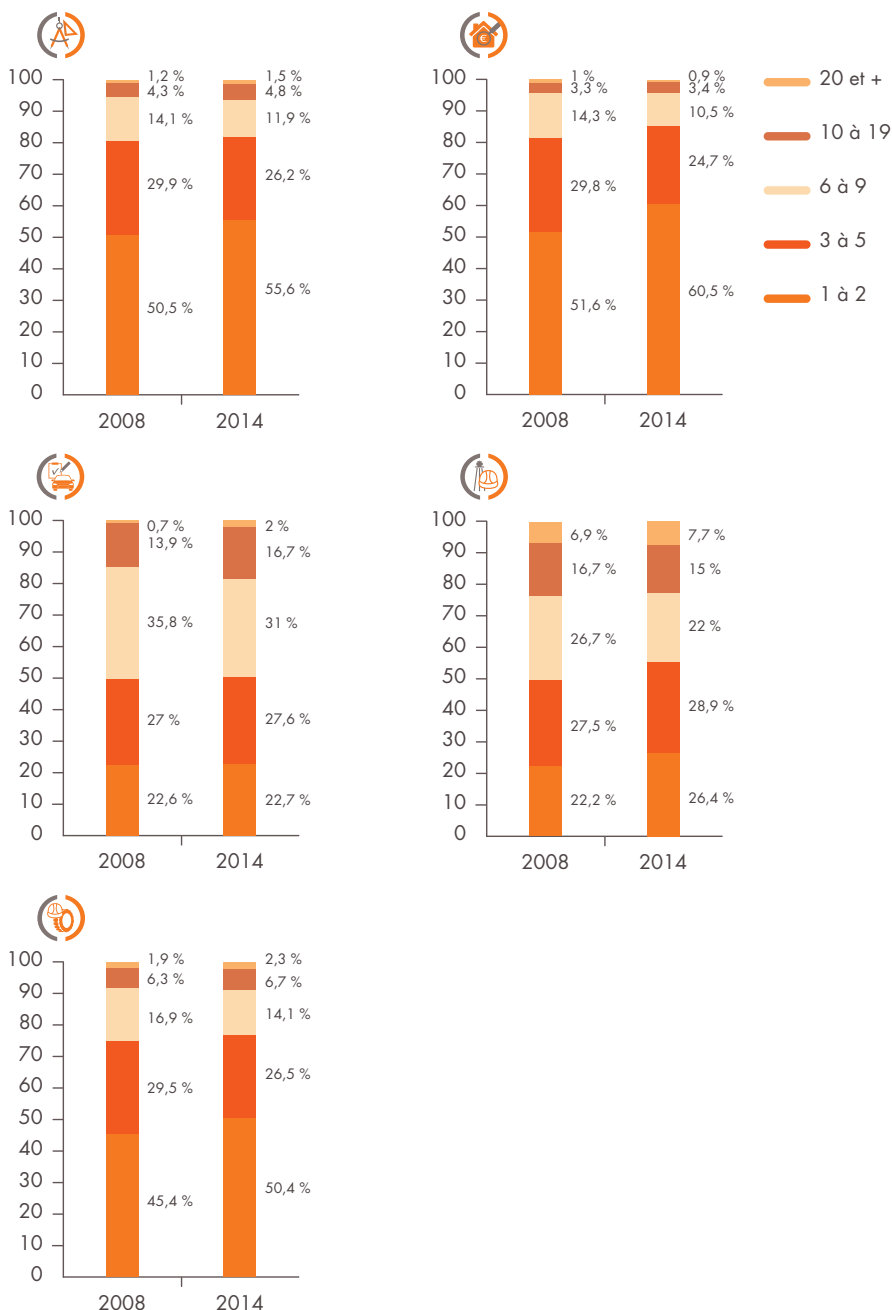


ÉVOLUTIONS DE TAILLE DISTINCTES

De 2008 à 2014, les branches des entreprises d'architecture et des entreprises d'économistes de la construction ont vu la part des entreprises employant de un à deux emplois en ETP s'accroître nettement (+ 5,6 points et + 9 points respectivement). Dans ces branches, la taille des entreprises en ETP tend donc à diminuer. Si une progression de ce segment peut être repérée pour les cabinets de géomètres-experts et géomètres-topographes (+ 4,2 points), la part des entreprises générant trois à cinq emplois ETP progresse aussi (+ 1,4 point).

Les entreprises d'experts en automobile se différencient du reste du secteur par une progression des structures générant dix emplois ETP et plus (+ 4 points) au détriment du segment six à neuf ETP (-4,8 points).

Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2014, nombre d'emplois en ETP)



Données au 31/12/2014. Source : Actalians 2015.



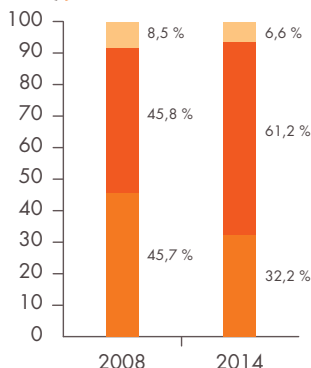
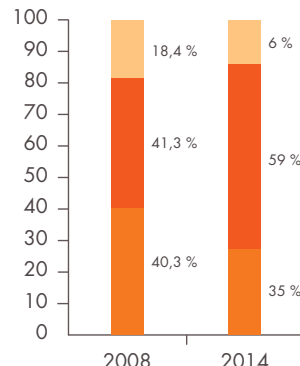
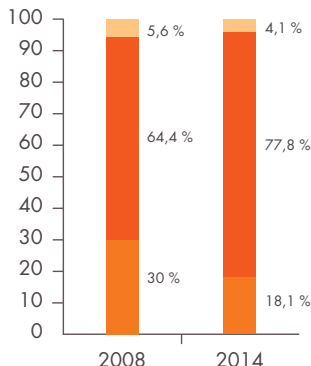
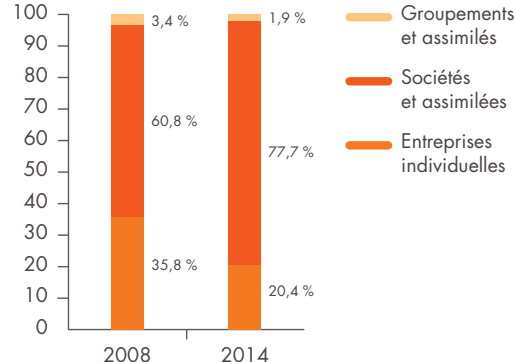
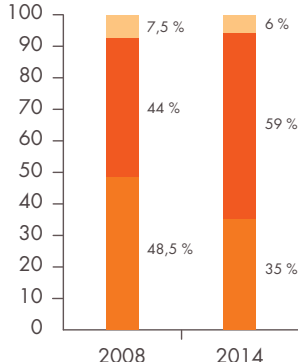
De 2008 à 2014, la part des entreprises comptant de un à deux emplois en ETP dans la branche des entreprises d'architecture est passée de 50,5 % à 55,6 %.



PLACE TOUJOURS PLUS IMPORTANTE DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET ASSIMILÉES

Les entreprises employeuses du secteur cadre de vie-technique sont caractérisées par une prédominance des sociétés commerciales et assimilées. Cette caractéristique s'est renforcée depuis 2008. Toutes les branches ont ainsi vu la part des sociétés progresser de plus de 10 points, observation qui révèle une mutation structurelle profonde des entreprises et de leur mode de gestion.

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique



Données au 31/12/2014. Source : Actalians 2015.



De 2008 à 2014, dans la branche des entreprises d'architecture, la part des entreprises individuelles est passée de 48,5 % à 35 %.